

Adresse Ruseløkkveien 26, 0251 Oslo, Norway

Téléphone +47 2224 2105

Fax +47 2224 2115

Email secretariat@eitransparency.org

27 juin 2011

Monsieur N'dri Koffi
Président du Conseil National ITIE Côte d'Ivoire
République de Côte d'Ivoire

VERSION 2011 DES RÈGLES DE L'ITIE

Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous rappeler les changements qui ont été apportés aux Règles de l'ITIE qui fixent les exigences que les pays mettant en œuvre l'ITIE auront à remplir pour être reconnus Conformés à l'ITIE.

Le 16 février 2011 le Conseil d'administration de l'ITIE a décidé d'adopter une nouvelle édition des Règles de l'ITIE. Cette décision fut l'issue d'un long processus de consultation sous la conduite du Conseil d'administration de l'ITIE et avec les contributions de Coordinateurs nationaux et des groupes multipartites de pays mettant en l'œuvre l'ITIE, de Validateurs et Conciliateurs de l'ITIE, et autres soutiens et parties prenantes.

Le 9 juin 2011, le Conseil d'administration de l'ITIE a convenu de la procédure d'entrée en vigueur de ces nouvelles règles. Pour la plupart, les changements qu'elles introduisent visent à clarifier les incertitudes et ambiguïtés qui avaient été relevées par des parties prenantes, Conciliateurs et Validateurs. Mais elles contiennent aussi certains changements significatifs aux conséquences importantes pour plusieurs pays. Les Règles de l'ITIE fixent désormais une limite à la durée de Candidature des pays. Si un pays n'atteint pas le statut de pays Conforme à l'ITIE au terme de la période de Candidature prévue, il sera radié de l'ITIE. Les nouvelles règles prévoient aussi des exigences plus nettes concernant la régularité et la ponctualité des déclarations ITIE. Les pays Candidats et Conformés qui ne publient pas de Rapports ITIE de manière régulière et ponctuelle risquent d'être suspendus et radiés de l'ITIE. Ces changements ont été jugés indispensables pour protéger l'intégrité de l'ITIE.

En convenant d'une procédure d'entrée en vigueur de ces nouvelles règles, le Conseil d'administration de l'ITIE a reconnu que les pays mettant en œuvre l'ITIE auront besoin d'un certain temps pour procéder aux ajustements nécessaires et achever les rapports ITIE et processus de Validation déjà en cours.

Le Conseil d'administration a prié le Secrétariat international de l'ITIE de fournir tout le soutien nécessaire aux pays mettant en œuvre l'ITIE. Le Secrétariat vous contactera pour discuter du processus de transition plus en détail et de tout besoin en matière d'appui technique et de formation.

Le Secrétariat international de l'ITIE et moi-même sommes à votre disposition pour vous appuyer ainsi que le Comité de pilotage dans l'aboutissement de ce processus.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Clare Short
Présidente
Conseil d'administration de l'ITIE

Ampliation :
Les membres du Conseil national ITIE-RCI